

4 Politique

Entretien avec le nouveau président de l'Assemblée nationale (suite & fin)

« Pour l'heure, il n'y a pas de raison de penser que l'unité des filles et fils du Moyen-Ogooué soit en péril »

Suite de la page 3

Il se dit des choses ici et là concernant les caisses de l'Assemblée nationale. Dans quel état les avez-vous trouvées ?

- Pour bien répondre à votre question, il faut que vous sachiez comment cela fonctionne. Le budget de l'Assemblée nationale, comme ceux d'autres institutions, est voté tous les ans. Il est arrivé la conjoncture basse que nous connaissons actuellement consécutif à la baisse du prix du baril du pétrole qui, je vous le rappelle, participe à plus de 70% à nos recettes budgétaires. Le prix du baril s'étant effondré, il s'en est suivi mécaniquement une baisse fatale de nos recettes. Ce qui a conduit le gouvernement à voter une loi rectificative à la baisse. Conséquence : toutes les institutions, tous les départements ont vu leurs budgets baisser. Bien que bénéficiant de l'autonomie de gestion, le budget de l'Assemblée nationale n'a pas moins subi une contraction. Ce qui nous a amenés à le redéployer en privilégiant l'essentiel à savoir : les missions où la voix du Gabon doit être présente avec les autres Parlements, le fonctionnement normal de l'institution, le niveau des émoluments des députés... On ne devrait donc pas parler de caisses vides.

Les rumeurs de détournements qui circulent sont fausses alors ?

- Pour qu'il y ait détournement, il faut d'abord savoir comment celui-ci a été effectué. Bien qu'ayant l'autonomie de gestion, l'Assemblée nationale ne gère pas l'argent à proprement parler au nom du principe de l'unicité des caisses. C'est l'occasion de vous dire qu'il n'y a pas de lien hiérarchique entre le président de l'Assemblée nationale, le questeur et le trésorier de l'Assemblée nationale autrement appelé agent comptable. Ce dernier est un agent du ministère du Budget qui dépend du Trésorier payeur général, il n'a pas d'ordre à recevoir du président de l'Assemblée nationale. Le questeur est celui qui garde l'argent global sur papier. Il connaît son budget et ce dont il peut avoir besoin pour résoudre tel ou tel problème. Mais pour sortir cet argent, il a l'obligation d'établir un document au trésorier qui est seul habilité à décaisser l'argent, une sortie d'argent qui doit préalablement être justifiée. Pour faire un détournement dans ces conditions, cela me paraît compliqué.

Votre institution entretenait des rapports plus ou moins difficiles avec certains organes de presse, parfois à cause des incompréhensions. Qu'entendez-vous faire pour améliorer les relations entre les médias et la Représentation nationale ?

- Si cette situation a existé, je pense qu'elle relève d'une incompréhension. Les journalistes sont les bienvenus à l'Assemblée nationale parce qu'elle a besoin de ce corps de métier pour véhiculer le travail effectué au sein de l'hémicycle. Sans les médias, ce travail va croupir dans la confidentialité. Je dirai que nous sommes obligés de travailler main dans la main. Autant les médias ont besoin de matière pour tenir leurs lecteurs, auditeurs ou téléspectateurs informés de ce qui se passe à la première chambre du Parlement, autant l'Assemblée nationale a besoin des médias pour véhiculer leurs



"Ma responsabilité politique doit m'inspirer dans les actes que je pose dans ma propre province avec les autres acteurs politiques de la région."

messages auprès des populations. Il ne devrait donc pas y avoir de conflit entre les médias et l'Assemblée nationale qui sont tous au service des populations. Je vais m'atteler à aplanir ces incompréhensions si tant est qu'elles existent. Tous les médias, la ligne éditoriale des uns et des autres, sont les bienvenus à l'Assemblée nationale, parce qu'elle représente le peuple dans toutes ses composantes.

Le médiateur de la République a, dernièrement, fait une analyse de la situation politique, économique et social du pays au sortir de laquelle elle appelait les acteurs politiques au dialogue. Quelle peut être la responsabilité de l'Assemblée nationale dans cette nécessité de dialoguer ?

- Je crois que le médiateur de la République est dans son rôle. Elle a invoqué un certain nombre d'arguments pour expliquer sa prise de parole. Pour ce qui est de l'Assemblée nationale, notre responsabilité, s'il en est, se situe en amont, car notre rôle est de voter les lois qui vont dans le sens des intérêts du peuple gabonais. En matière d'élections, par exemple, nous avons revisité le Code électoral (la loi qui favorise les élections apaisées) que nous mettons à la disposition des institutions concernées par cette loi. Notre rôle se limite là. Il n'est pas d'interpréter la prise de parole de tel ou tel acteur politique. Il consiste simplement à fixer le cadre et mettre à la disposition des acteurs politiques les conditions de la compétition. C'est ce que nous avons fait à travers la révision de la loi électorale. Cette loi présente-t-elle des insuffisances au moment où elle a été votée ? Il me semble qu'il n'y ait pas d'insuffisances criantes dans le contenu de celle-ci. Nous avons tenu notre rôle, le reste dépend des acteurs politiques, des partis politiques, de la société civile, non plus de l'Assemblée nationale qui n'est pas un parti politique, mais le reflet de l'ensemble des partis politiques.

Elle peut néanmoins avoir un rôle à jouer ?

- Mais justement son rôle elle le joue dans le cadre des missions qui lui sont confiées. Si vous sortez de ce cadre, on court le risque de rentrer dans la confu-

sion, chacun voulant marcher sur les plate-bande de l'autre, ce qui n'est nullement la meilleure manière de garantir la sérénité.

Voilà qui est une réponse politique M. le président...

- Vous la trouvez peut-être politique mais elle n'est pas moins le reflet de la réalité, sauf si on veut tout confondre. L'Assemblée nationale n'est pas le Conseil national de la Démocratie, elle n'est pas la Médiation de la République ni la Cour constitutionnelle. Ceci pour vous dire simplement que chacun doit rester à sa place. C'est d'ailleurs le sens du séminaire que la président de la Cour constitutionnelle a animé hier (l'entretien a lieu le mercredi 11 mai 2016) devant les sénateurs et députés au cours duquel elle a insisté sur la nécessité pour chacun de jouer le rôle qui lui est dévolu, de façon à ne pas outrepasser son domaine de compétence.

Parlons un peu du Moyen-Ogooué, la province dont vous êtes un des élus et pour le compte de laquelle vous siégez au sein du Comité permanent du Bureau politique du PDG. Vous sentez-vous désormais dans un rôle de "patron politique" de cette région ?

- Je ne sais pas ce que le terme « patron politique » veut dire. Dans toute société il y a une hiérarchie. Que ce soit la société traditionnelle ou la société moderne dans toutes ses composantes. Il en est de même dans un parti politique. Et quand on est discipliné, on respecte la hiérarchie. Cela ne veut pas non plus dire que lorsqu'on est au sommet de la hiérarchie, on doit apparaître comme un détenteur de la science infuse. Donc pour moi patron politique ne veut rien dire. J'ai simplement une responsabilité politique qui découle de ma position au sein du Parti démocratique gabonais. Et cette responsabilité doit m'inspirer dans les actes que je pose au quotidien dans ma propre province avec les autres acteurs politiques de la province. Je préfère le terme responsabilité plutôt que patron politique.

On sait que cette province a longtemps souffert des guerres de leadership

dont vous êtes l'un des acteurs. Maintenant que vous êtes à ce niveau de responsabilité, qu'entendez-vous entreprendre pour rassembler toutes les forces qui soutiennent le président Ali Bongo Ondimba dans cette province ?

- Je vais commencer par une anecdote. Vous savez dans un village, il y a des familles. Et dans chaque famille il y a un responsable. Ça c'est admis par tout le monde. Mais il arrive de temps en temps, au sein de la famille, quelques divergences de points de vue sur un certain nombre de sujets. En tout cas au quotidien, la vie dans une famille n'est pas un long fleuve tranquille. C'est tout à fait humain qu'il y ait des contradictions et des incompréhensions au sein d'une famille. Mais le rôle du chef de famille, c'est de faire en sorte que la famille reste rassemblée sur l'essentiel en

dépôt des divergences. Le cas de Lambaré n'est pas différent. C'est une grande famille, avec tout de même une spécificité. Je ne sais pas si c'est la seule province qui est ainsi composée, car elle est constituée d'une multitude d'ethnie. C'est une province arc-en-ciel, sinon un Gabon en miniature ; et le poids des traditions nous accompagne au quotidien. Il n'y a donc rien d'étonnant que dans une configuration sociologique comme celle-là il y est de temps en temps quelques hiatus. Pour l'échéance qui arrive, où notre parti a un candidat, je pense que le travail qui doit être fait dans le sens du rassemblement de toutes les énergies pour faire triompher notre candidat, a été entamé depuis longtemps même si celui-ci n'a pas toujours été perceptible. Lors de la manifestation du 12 Mars en différé dans le Moyen-Ogooué, les filles et les fils de la province ont tenu à renvoyer aux populations ce symbole d'unité et de rassemblement. Et pour l'heure, il n'y a pas de raison de penser que cette unité soit en péril.

Monsieur le président, il vous revient de conclure cet entretien.

- Je voudrais sincèrement vous remercier pour avoir pris l'initiative de venir passer du temps avec le nouveau président de l'Assemblée nationale pour échanger sur divers sujets. De cet entretien je voudrais qu'on retienne, s'agissant de l'Assemblée nationale, mon sentiment réel de la lourdeur des responsabilités qui m'échoient et surtout la volonté de faire en sorte que la sérénité qui a cours au sein de la maison continue pour que les députés dans leur ensemble continuent de travailler dans le cadre des missions qui leur sont dévolues par la Constitution dans l'intérêt du peuple gabonais. Ensuite pour ce qui est du responsable politique, je voudrais réaffirmer, même si cela se fait au quotidien sans que cela ne soit perçu par tous les acteurs politiques de la même manière au même moment, qu'il n'y a pas, et c'est ma conviction profonde, d'autres voies pour construire que celle de la confédération et de l'agrégation des énergies. Toute chose qui semble nécessaire pour la construction d'un village, d'une ville et du pays.